

# **Championnat Régional Jeunes 2016-2017**

## **Ligue Nouvelle-Aquitaine**

### **Règlement provisoire pour uniquement la saison 2016-2017.**

Date : 11-12 mars 2017

Lieu : Bordeaux

Salles : Nelson Paillou, 53 rue Pauline Kergomard, 33800 Bordeaux

### **HORAIRES :**

Samedi : 10h00 - 21h00

Dimanche : 08h30 - 18h

Ces horaires sont donnés à titre indicatif.

**Organisme receveur : Union Saint-Bruno**

**Comité d'organisation : Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton**

**Responsable : Olivier Noc – olivier.noc@lnaqbad.fr**

**Date limite d'inscription : mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017**

**Publication de la liste des qualifiés : 6 mars 2017**

**Juge-arbitre principal : Denis Marqué**

**Juge-arbitre adjoint : Christophe Caquineau**

### **ARTICLE 1 : Etendues du règlement**

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d'inscription à cette compétition. Toute participation à ce championnat entraîne l'acceptation du présent règlement.

### **ARTICLE 2 : Catégories et conditions**

Le Championnat de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Jeunes est une compétition individuelle annuelle pour l'attribution des titres de champion et vice-champion de la ligue Nouvelle-Aquitaine dans les catégories d'âge benjamins, minimes, cadets et juniors.

Seuls les tableaux ouverts pendant la compétition délivreront un titre. Tous les joueurs autorisés à jouer dans une catégorie d'âge ouverte sur le championnat peuvent participer au championnat. Un représentant majeur doit accompagner chaque joueur pendant la durée de la compétition.

Les poussins pourront jouer en benjamins.

Les champions régionaux des catégories benjamins, minimes, cadets et juniors seront qualifiés pour le championnat de France jeunes 2016-2017.

### **ARTICLE 3 : Critères d'inscription**

Tous les joueurs de nationalité Française (ou assimilés) régulièrement licenciés dans un club affilié à la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton pourront prétendre participer à ce championnat. Les joueurs ne devront pas faire l'objet d'une suspension à la date de la compétition.

## **ARTICLE 4 : Critères d'admission**

Les tableaux de simples seront limités à 24 joueurs qui seront qualifiés selon les critères suivants :

- 12 joueurs issus des 12 comités départementaux :

Pour la saison 2016-2017, chaque comité départemental devra proposer l'inscription d'un joueur (par exemple : champion départemental) et un remplaçant (par exemple : vice-champion). Il est fortement conseillé de valoriser cette qualification via un championnat départemental.

- 8 joueurs en fonction du CPPH à la date limite d'inscription.
- 4 joueurs, au maximum, désignés par l'ETR.

En cas d'égalité de CPPH, la priorité se fera en fonction de l'âge au bénéfice du plus jeune.

Les tableaux de doubles seront limités à 12 paires qui seront qualifiées selon les critères suivants :

- 8 paires en fonction du CPPH à la date limite d'inscription
- 4 paires, au maximum, désignées par l'ETR

En cas d'égalité de CPPH, la priorité se fera en fonction de l'âge au bénéfice des plus jeunes.

## **ARTICLE 5 : Règles**

Cette compétition régionale se déroule selon les règles de jeu éditées par la FFbAD et le règlement général des compétitions (et notamment au niveau de la gestion des forfaits, des sanctions et des cartons). En aucun cas plus de 8 matches par jour et par joueur ne seront autorisés. Elles sont complétées par ce règlement particulier.

Une tenue correcte dans le respect du règlement de la FFbAD est exigée.

Les joueurs auront 3 minutes maximum à compter de l'appel de leurs matches pour démarrer les rencontres.

Si le volant touche le plafond (si celui-ci est inférieur à 9 m) ou une structure attenante :

- À l'engagement, le volant est remis 1 fois, au-delà, il sera compté faute.
- Au cours de l'échange, le volant sera compté faute.

## **ARTICLE 6 : Tableaux**

Les tableaux possédant moins de 4 joueurs pourront avoir lieu.

Les tableaux de simples seront organisés, de préférence, en poules de 3 avec 2 sortants par poules. Les phases finales se joueront en élimination directe.

Les tableaux de doubles seront organisés en élimination directe mais pourront être faits en poules si le nombre de match par jour et par joueur ne dépasse pas 8.

Les têtes de séries seront désignées en fonction du C.P.P.H. 7 jours avant la compétition.

## **ARTICLE 7 : Déroulement de la compétition**

Le championnat se déroulera sur 2 jours. Tous les tableaux de mixtes se joueront le samedi et les doubles le dimanche. Les simples auront lieu sur les deux jours.

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer un match 45 minutes avant l'horaire prévisionnel et ne peuvent s'absenter de la salle qu'avec l'accord du juge arbitre.

En cas d'absence, ils seront déclarés forfait (WO) cinq minutes après le deuxième appel.

Le plateau sportif ne sera accessible qu'aux joueurs accompagnés de deux coaches au plus.

Tout échauffement particulier devra se faire sous l'accord du juge-arbitre.

### **ARTICLE 8 : Arbitrage**

Des arbitres seront présents sur la compétition pour arbitrer les matchs, ils seront désignés par la Commission Régionale Arbitrage (CRA).

Toutes les finales seront arbitrées par des arbitres stagiaires ou validés.

Les arbitres convoqués percevront le montant de leur vacation et seront remboursés de leurs frais de déplacement et restauration suivant le tarif en vigueur en définit par la CRA. Ces frais sont à la charge de la ligue.

Les joueurs pourront être appelés à arbitrer ou scorer des matchs.

### **ARTICLE 9 : Volants**

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre les joueurs, le juge-arbitre imposera le volant officiel du championnat : Yonex AS 30.

Ces volants seront en vente dans la salle.

### **ARTICLE 10 : Récompenses**

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.

### **ARTICLE 11 : Inscriptions**

Les clubs et comités départementaux recevront un formulaire d'inscription à retourner au responsable de la compétition.

En parallèle, les comités départementaux doivent faire parvenir la liste des joueurs au plus tard le 15 février au responsable de la compétition.

Les joueurs pourront être inscrits sur trois tableaux.

Le montant des droits d'engagement a été fixé à :

8 euros pour 1 tableau, 10 euros pour 2 tableaux et 12 euros pour 3 tableaux.

Seuls les dossiers d'inscription complets seront pris en compte (fiche d'inscription et règlement).

Les droits d'inscription des joueurs du club receveur sont gratuits.

LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES PAR COURRIER POSTAL AVANT LE jeudi 2 mars 2017

Cependant un envoi également par mail ([contact@lnaqbad.fr](mailto:contact@lnaqbad.fr)) sécurisera la perte de courrier :

À Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton

Maison régionale des sports

2, avenue de l'université

33400 - TALENCE